

# VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

## Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne  
Semaine du 15 décembre 2025

### Faits saillants

*Nous adressons nos plus sincères remerciements à Martin Albouy, rédacteur de cette veille depuis deux ans, qui quitte le Service économique de Berne ce vendredi.*

*Tout de bon pour lui et joyeuses fêtes à tous !*

- **Feu vert parlementaire au mandat de négociation pour un accord commercial Suisse–États-Unis**
- **Le SECO revoit à la hausse les prévisions de croissance (de +0,9 à +1,1 % en 2026)**

### LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 18/12	Var. vs 11/12
EUR/CHF	0,9338	- 0,0 %
USD/CHF	0,7965	- 0,2 %
SMI	13136	+ 1,8 %
Taux 10a	0,337 %	+ 3 pb

### Macroéconomie

**Droits de douane américains** : Les Commissions de politique extérieure du Parlement ont approuvé cette semaine le mandat de négociation du Conseil fédéral en vue d'un accord commercial juridiquement contraignant avec les États-Unis, moyennant quelques ajustements mineurs. Ces ajustements visent davantage à apporter des clarifications qu'à introduire des changements de fond. Il est par exemple demandé que la Confédération n'assume aucune responsabilité si les investissements promis par le secteur privé, à hauteur de 200 Mds USD sur cinq ans, ne se concrétisent pas. Les cantons seront également consultés lors de la Conférence des gouvernements cantonaux qui se tient les 20 et 21 décembre. Le Conseil fédéral pourrait ajuster le mandat la semaine prochaine sur la base des retours reçus, et le Conseiller fédéral et futur président de la Confédération pour 2026, Guy Parmelin, a déclaré que la Suisse serait prête à entamer des négociations avec les États-Unis d'ici la fin de l'année. De son côté, Washington attend la conclusion d'un accord commercial bilatéral juridiquement contraignant avec la Suisse d'ici au 31 mars 2026, avertissant que la réduction tarifaire pourrait être remise en cause si ce délai n'est pas respecté. Le Département fédéral de l'économie a toutefois précisé qu'il considérait cette échéance comme s'appliquant uniquement à la phase de négociation, à l'exclusion du processus d'approbation politique interne, lequel nécessitera davantage de temps.

**Prévisions conjoncturelles** : Le Secrétariat d'Etat à l'Economie a légèrement revu à la hausse ses prévisions de croissance (corrigée des événements sportifs) pour 2025, à +1,4 % (+0,1 pt), et 2026, à +1,1 % (+0,2 pt), par rapport au mois d'octobre. La croissance pour 2027 pourrait atteindre +1,7 %. Cet optimisme résulte de la baisse récente des droits de douane américains et d'une légère amélioration du contexte international. Après une année 2025 marquée par une volatilité accrue (croissance très forte au T1, une contraction au T3 et un rebond attendu au T4), les prévisions pour 2026 et 2027 dessinent un scénario de retour à la normale progressif, bien que toujours soumis à des

risques géopolitiques et commerciaux élevés. Si les prévisions du commerce extérieur sont meilleures qu'auparavant (avec une variation des exports de biens attendue à +1,2 % plutôt que -0,5 % en 2026), la demande intérieure (consommation, investissement) devrait rester le moteur principal de la croissance.

**Sanctions** : En reprenant (partiellement à ce stade) le 19<sup>ème</sup> paquet de sanctions de l'Union européenne le 12 décembre dernier, la Suisse sanctionne pour la première fois des entreprises chinoises (une quinzaine) accusées d'aider à contourner l'embargo destiné à affaiblir l'industrie de guerre russe. La Suisse s'était jusqu'à présent gardé de viser des sociétés chinoises et n'avait ainsi pas repris les sanctions portant sur deux banques chinoises inscrites dans le 18<sup>ème</sup> paquet de sanctions de l'Union européenne dans la mesure où il n'a pas été constaté à ce stade de lien avec des établissements suisses. Plus précisément, le Conseil fédéral reprend toutes les listes du 19<sup>ème</sup> paquet de sanctions, dans lesquelles se trouvent notamment 4 sociétés chinoises de trading pétrolier (dont la Liaoyang Petrochemical Company) et 12 autres actives dans le trading, les technologies, les composants électroniques, les machines-outils ou encore la logistique.

**Contrôle des investissements étrangers** : Les deux Chambres du Parlement se sont accordées cette semaine sur la loi visant à renforcer le contrôle des investissements étrangers en Suisse, aussi appelée « Lex China ». Depuis cinq ans, les deux Chambres débattaient de la nécessité de mieux protéger les entreprises suisses contre des acquisitions étrangères jugées indésirables, à la suite du rachat du groupe agrochimique Syngenta par l'entreprise publique chinoise Chem China pour 43 Mds USD. Au final, c'est une loi allégée qui a été adoptée. Ainsi, la loi ne devrait pas s'appliquer également si une prise de contrôle par une entreprise menaçait la sécurité de la Suisse ou l'approvisionnement en biens et services essentiels. La loi vise uniquement à prévenir les prises de contrôle qui mettent en danger l'ordre public ou la sécurité. La loi ne s'appliquera pas non plus aux prises de contrôle d'entreprises suisses par des investisseurs étrangers, mais uniquement aux investisseurs d'État étrangers. Le Conseil national a en outre supprimé une disposition qui visait à soumettre à réglementation toute prise de contrôle d'infrastructures ou d'institutions particulièrement critiques, telles que les réseaux électriques ou les fournisseurs d'eau.

## Secteurs non financiers

**Automobile** : Les importateurs automobiles suisses ont salué cette semaine l'annonce de la Commission européenne d'abandonner le projet d'interdire complètement les moteurs à combustion à partir de 2035. En réaction, l'association professionnelle demande même que des règles plus souples soient également appliquées en Suisse. En outre, elle appelle les autorités suisses à améliorer les conditions-cadres pour le secteur, qui emploie environ 120 000 personnes. Elle réclame notamment un soutien politique accru, le développement des carburants durables, un accès à une électricité abordable et une infrastructure de recharge suffisante.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Responsable de la publication : Etienne OUDOT de DAINVILLE

Rédaction : Julie MURO, Martin ALBOUY

Abonnez-vous : [berne@dgtrésor.gouv.fr](mailto:berne@dgtrésor.gouv.fr)

*Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.*

*Crédits visuels : Pixabay*